



Dragon ; dessin d'une affiche pour le recrutement
de la Légion de Flandre,
fin du 17^e siècle (p. 38, *Ancien Forez*, tome 3, 1883)

Quelques soldats foréziens déserteurs de l'armée du roi (1759 - 1767)

Le service historique de l'armée de Vincennes conserve, sous forme de volumes imprimés, plusieurs états nominatifs des déserteurs de l'armée royale pour la période 1759-1767. Il s'agit d'une série très incomplète ; nous ne disposons des *rolles des déserteurs* que pour quatre brèves périodes : de janvier à mars 1759, de janvier à mars 1764, d'avril à août 1765, enfin d'avril à juin 1767¹.

Malgré les manques, ces états ne sont pas sans intérêt. Ils couvrent partiellement le temps de la malheureuse guerre de Sept Ans (1756-1763) qui entraîna un nombre de déserteurs particulièrement important. Plusieurs ordonnances furent d'ailleurs prises pour les amnistier partiellement :

¹ S. H. A. T. Ya 444.

le 20 avril 1757, les déserteurs établis hors du royaume sont pardonnés à la condition qu'ils rentrent en France et réintègrent l'armée du roi. Cette ordonnance qui paraît avoir donné peu de résultat est renouvelée le 1^{er} juillet 1761 :

*Sa Majesté étant informée qu'un grand nombre de Déserteurs de ses Troupes, qui se sont établis hors du royaume, ont été détournés d'y revenir pour profiter de l'Amnistie accordée par son ordonnance du 20 avril 1757, par ce que la condition qui y a été mise de rentrer à son service, les auroit obligés de quitter leurs femmes et leurs enfans : Et considérant d'ailleurs que le long séjour que les armées ont fait en Allemagne depuis le commencement de la guerre, a occasionné une nouvelle désertion dans les Troupes : Elle a résolu de donner encore une plus grande marque de clémence envers lesdits Déserteurs...*²

Les soldats qui ont déserté avant le 1^{er} février 1757 sont amnistiés à la seule condition de rentrer en France. Seuls ceux qui l'ont fait entre cette date et le 1^{er} mai 1761 sont contraints de reprendre du service pour bénéficier du pardon du roi. Cette deuxième ordonnance ne semble pas avoir eu l'effet escompté puisqu'elle est suivie d'un nouveau texte encore plus large ; l'ordonnance du 26 août 1761 *proroge jusqu'au premier du mois d'Avril 1762 le délai accordé aux Déserteurs pour prendre parti dans les Troupes et dispense ceux qui ont femme ou enfans de s'engager de nouveau.*³

Les états conservés à Vincennes portent sur environ cinq mille hommes. Ils indiquent pour chaque régiment les nom, prénom, nom de guerre et province d'origine des déserteurs. Chaque notice individuelle comporte aussi l'âge et un signalement assez précis.

Les déserteurs foréziens

Nous avons relevé 33 déserteurs originaires du Forez. Ces hommes servaient dans vingt-deux corps différents :

- ◆ Des troupes réglées, presque exclusivement l'infanterie⁴ :

régiments

d'Auvergne ⁵ :	4	de Briqueville ⁶ :	1
Périgord :	3	de Vastan :	1
d'Artois :	2	de Beaujolais :	1
de Lyonnais :	2	de Touraine :	1
de Condé :	2	d'Enghien :	1
de Béarn :	1	de Beauce :	1
de Bigorre :	1	de Bourgogne :	1
Gardes-françaises :	1		

² *Arrêts concernant les troupes*, bibliothèque Diana.

³ *Ibid.*

⁴ En 1763, l'infanterie est formée de 100 régiments (69 rég. français, 25 étrangers et 6 légions de troupes légères).

⁵ Auvergne est l'un des plus anciens régiments de l'infanterie française, classés parmi les "petits-vieux" et fondé sous Henri IV. En 1759 son colonel est le comte de Rochambeau, futur maréchal de France et héros de la guerre d'Amérique.

⁶ Il devient régiment du Soissonnais après l'ordonnance du 10 décembre 1762.

Joseph Barou, "Soldats foréziens déserteurs des armées du roi (1759-1767)", *Bulletin Diana*, t. 52, 1991.

régiments de recrue⁷

de Paris	:	2
de Moulins	:	1
de Dijon	:	1
de Riom	:	2

cavalerie

Dragons de Marboeuf	:	1
Artois	:	1

- ◆ Deux déserteurs seulement viennent des milices (milice de Bourgogne).

Tous sont de simples soldats, à l'exception d'un "appointé" (l'équivalent d'un soldat de première classe) au régiment d'Auvergne. Un seul est spécialisé : Antoine Waimor, dit saint Eloy, qui servait dans les dragons, est maréchal-ferrant ce qui explique son affectation et son nom de guerre.

Il n'est pas toujours aisé de retrouver le lieu de naissance. La prononciation défectueuse du soldat illettré désignant en patois sa paroisse natale ainsi que la négligence du scribe militaire ont déformé maint nom de village forézien : Saint-Jean-sous-le-Meu (Saint-Jean-Soleymieux), Ysson-en-Forès (Usson), Charmoiselle (Chalmazel), Fermini (Firminy). On peut penser que "Marsot-en-Forès" serait Marcenod mais que dire de "Recoussal" ou de la "Roue-en-Forès"?

Sur trente lieux identifiés, onze sont dans le Montbrisonnais, neuf dans la région stéphanoise (six soldats sont nés à Saint-Etienne) et dix dans le Roannais (aucun dans la ville de Roanne).

La plupart des déserteurs portent un nom de guerre (26 sur 33). *Va-de-bon-coeur*, *la Rose*, *la Jeunesse*, *Saint Antoine*, *la Douceur*, *Sans-Souci*, *Prêt-à-boire*, *Coeur-de-Roi* ou *la France* ne sont probablement pas de jeunes recrues car le surnom est essentiellement confirmé par l'usage. D'ailleurs les déserteurs qui en sont dépourvus viennent des régiments de recrue ou de la milice.

L'âge moyen est de 23 ans mais on trouve un déserteur âgé de 17 ans (âge minimum pour être engagé en temps de paix), trois âgés de 18 ans et un de 19 ans. En revanche trois déserteurs ont 33 ans, un autre a 30 ans, deux 29 ans, deux 28 ans. A quelques exceptions près, il est certain que tous ont connu - subi ? - plusieurs années de vie sous les drapeaux.

On ne possède que fort peu d'indications sur l'origine sociale de ces soldats. Jacques-Philibert Favier est le fils d'un fermier de St-Bonnet-le-Château et Jean Vernet alias *la Douceur*, celui d'un vigneron de Saint-Germain-Laval, Le père de Joseph Chalayer dit *la Jeunesse* est forgeron à Saint-Etienne, celui de Jean-Claude Rolin surnommé *Sans-Souci*, bourgeois. On peut penser cependant que la plupart sont issus du petit peuple.

Signalement

La taille moyenne des déserteurs foréziens se situe entre 5 pieds 2 pouces 6 lignes et 5 pieds 3 pouces (environ 1,69 m)⁸ ce qui est modeste. Nous n'avons pas assez de cas pour que cette moyenne soit vraiment significative mais elle confirme tout de même que nos ancêtres étaient de petite taille. Un soldat incorporé dans la milice n'a que 5 pieds (1,62m), trois autres sont au-

⁷ L'ordonnance du 1^{er} février 1763 établit 31 régiments dits "de recrue" à un bataillon destinés à former les nouveaux enrôlés avant leur affectation dans l'infanterie, la cavalerie, les dragons ou les troupes légères.

⁸ 1 pied = 32,48 cm ; 1 pouce = 27,07 mm ; 1 ligne = 2,25 mm.

Joseph Barou, "Soldats foréziens déserteurs des armées du roi (1759-1767)", *Bulletin Diana*, t. 52, 1991.

dessous de du minimum théoriquement exigé pour être incorporé dans l'infanterie : cinq pieds 1 pouce (1,65 m). Une haute taille est particulièrement appréciée. Elle donne droit à un "pourboire" plus important au moment de l'engagement⁹. De plus les recrues sont affectées en fonction de leur taille :

- De 5 pieds 1 pouce à 5 pieds 3 pouces et demi, dans l'infanterie,
- Au-dessus de 5 pieds 3 pouces et demi, dans la cavalerie, les dragons ou l'artillerie.

Un seul déserteur forézien est vraiment de grande taille. Il s'agit d'Antoine Baizé dit Bourguignon qui mesure 5 pieds 6 pouces (1,79 m).

Enfin les signalements nous permettent de découvrir la mine de nos mauvais soldats du Forez. Les deux tiers ont les cheveux et sourcils ni clairs ni foncés mais châtains (10 cas), châtain clair (8 cas) ou châtain brun (3 cas). Les autres se partageant entre cheveux noirs (4 cas), bruns (5 cas), clairs (1 cas) et blonds (1 cas). Deux portent la barbe : une barbe rousse et une barbe brune. Les yeux clairs l'emportent : gris (12 cas), bleus (5 cas) ; quatre hommes ont des yeux bruns, trois des yeux noirs ; enfin pour six d'entre eux on indique - curieusement - des yeux roux.

Dix déserteurs portent sur le visage les marques laissées par la petite vérole. Touches juvéniles : la Douceur a une fossette au menton et saint Antoine des taches de rousseur. Neuf nez méritent un qualificatif : gros (2cas), court et écrasé (2), court (1), long et écrasé (1), long (1), épaté (1), aquilin (1). Notons encore quelques cicatrices (3 cas) ou "seings" (tache, grain de beauté) sur des visages, somme toute, assez épanouis puisque ce sont les adjectifs "plein", "rond", et "coloré" qui reviennent le plus souvent.

*

* *

Nous ne savons évidemment rien de la cause de leur désertion. Avaient-ils été victimes, sur un "coup de tête", à la sortie du cabaret d'un engagement hâtif dû au zèle d'un préposé au recrutement payé à la pièce pour trouver de beaux hommes ? Les ordonnances rappellent constamment que les recruteurs ne doivent employer ni séduction, ni violence, ni supercherie pour déterminer les sujets à s'engager, Sa Majesté voulant qu'il ne soit admis que des gens de bonne volonté... ce qui démontre que les abus sont monnaie courante. Les engagements sont de six¹⁰ ou huit années¹¹, bien longues à achever quand la recrue est dégrisée. Et tous nos Foréziens n'avaient pas, c'est sûr, les vertus militaires du glorieux chevalier d'Assas¹²!

Joseph Barou

⁹ *Le pour-boire, ou excédent du prix de l'engagement des hommes de recrue, sera fixé à cinq livres pour ceux de la taille de cinq pieds un pouce, à dix livres pour cinq pieds deux pouces, à quinze livres pour cinq pieds trois pouces, à vingt livres pour cinq pieds quatre pouces, à trente livres pour cinq pieds cinq pouces et au-dessus...* (règlement pour la levée des recrues, du 25 novembre 1760).

¹⁰ Ordonnance du 25 novembre 1760.

¹¹ Ordonnance du 1^{er} février 1763.

¹² Louis, chevalier d'Assas, né au Vigan le 28 août 1733, est capitaine au régiment d'Auvergne. Il meurt héroïquement le 16 octobre 1760 au combat de Klostercamp, en Westphalie, en poussant le cri fameux : "A moi d'Auvergne, voici les ennemis !"



Dessin d'une affiche pour le recrutement de la Légion de Flandre,
fin du 17^e siècle (p. 38, *Ancien Forez*, tome 3, 1883)

Annexe

Déserteurs foréziens des armées du roi (1759-1767)

Sources : Service historique de l'armée de terre (Vincennes)

Antoine Baizé dit *Bourguignon*, fils de Etienne Baizé et de Benoîte Lacroix, natif de Saint-Germain-la-Montagne, juridiction de Roanne, âgé de 25 ans, de la taille de 5 pieds 6 pouces, cheveux et sourcils châtain brun, yeux gris et enfoncés, visage long et marqué de petite vérole (Régiment de recrue de Dijon ; désertion : avril-juin 1765).

Claude Baudet, natif du Forès, âgé de 24 ans, de la taille de 5 pieds, cheveux châtain clair, yeux noirs (Milice de Bourgogne, bataillon d'Autun ; désertion : janv.-mars 1759).

Gilbert Baudure dit *Beaudure*, fils de feu Louis Baudure et de Marie Fontaine, natif de la Bénissons-Dieu, de la taille de 5 pieds 3 pouces 8 lignes, cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, visage ovale, plein et coloré (Régiment de Touraine ; désertion : juil.-août 1765).

Claude Beneton dit *Beneton*, fils de Louis Beneton et de Catherine Chavane, natif de Saint-Joseph Barou, "Soldats foréziens déserteurs des armées du roi (1759-1767)", *Bulletin Diana*, t. 52, 1991.

Etienne, âgé de 26 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces 6 lignes, cheveux et sourcils châains, yeux gris, nez court (Régiment d'Auvergne ; désertion : avril-juin 1767).

Jean-Baptiste Bérardier, fils de Joseph Bérardier et de feu Catherine Rey, natif de Saint-Etienne, âgé de 23 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces 9 lignes, cheveux et sourcils châains, yeux gris, nez gros (Régiment d'Auvergne ; désertion : juil.-août 1765).

Louis Bourguignon dit *la Grenade*, fils d' Aure Bourguignon et de Claudine Grastateze, natif de Saint-Martin-en-Forès, juridiction de Saint-Etienne, âgé de 33 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces, cheveux et yeux noirs, visage rond marqué de petite vérole (Régiment de Lyonnais ; désertion : janv.-mars 1764).

Joseph Burdin dit *Va-de-bon-coeur*, fils d'Antoine Burdin, natif de Rigny (Régny), juridiction de Roanne, âgé de 23 ans, de la taille de 5 pieds 5 pouces 10 lignes, cheveux et sourcils clairs, front petit, yeux roux, nez épaté, bouche grande, menton rond, visage de même et uni (Régiment de Périgord : désertion : juil.-août 1765).

Joseph Chalayer, dit *la Jeunesse*, fils de Jean Chalayer, forgeron, et de Germaine Martin, natif de Saint-Etienne, âgé de 29 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux châtain clair, yeux bruns, visage marqué de petite vérole (Régiment de Bigorre ; désertion : janv.-mars 1759).

Jean Chapuy, natif de Marsot-en-Forès (Marcenod ?), âgé de 23 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux châains, yeux bruns (Milice de Bourgogne, Bataillon d'Autun ; désertion : janv.-mars 1759).

Louis Cornet dit *Cornet*, fils de Hilaire Cornet et de Marie Pichon, natif de Saint-Pal-en-Forès (Saint-Pal-de-Chalencou), âgé de 25 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces 6 lignes, cheveux et sourcils bruns, yeux bleus, visage large, plein et haut en couleur (Régiment de Beaujolais ; désertion : janv.-mars 1764).

Gilbert Dalmay dit Dalmay, fils de Jacques Dalmay et de Marie Falcuya, natif de Saint-Galmier, âgé de 28 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils bruns, visage uni et barbu (Régiment d' Enghien ; désertion : juil.-août 1765).

Antoine Dumaine dit *la Rose*, fils de Jean Dumaine et de feu Toinette Suard, natif de Montbrison, âgé de 17 ans, de la taille de 5 pieds 8 lignes, cheveux et sourcils châtain clair, front petit, yeux gris, visage rond (Régiment de Vastan ; désertion : janv.-mars 1759).

Antoine Dupuis dit *Dupuis*, natif de St-Etienne, âgé de 18 ans, de la taille de 5 pieds 9 lignes, cheveux et sourcils châains, une cicatrice sur le côté droit, yeux roux, nez court et écrasé (Régiment de Bourgogne ; désertion : avril-juin 1767).

Antoine Durand, fils de Jean Durand et de Mathurine Gaunier, natif de St-Julien près de St-Germain-la-Roche, juridiction de Roanne, âgé de 30 ans, de la taille de 5 pieds 4 pouces, cheveux et sourcils châtain clair, yeux bleus, nez aquilin, barbe rousse, visage rond et plat (Régiment de recrue de Riom ; désertion : janv.-mars 1764).

Jacques-Philibert Favier dit *Favier*, fils de Claude-Joseph Favier, fermier, et d'Anne-Marie Matthieu, natif de St-Bonnet-le-Châtel, âgé de 23 ans, de la taille de 5 pieds 1 pouce 6 lignes, cheveux noirs, très fournis et crépés, sourcils de même couleur, yeux gris, gros et un peu enfoncés, visage long, plein et coloré, très marqué de petite vérole (Régiment de Briqueville ;

désertion : janv.-mars 1759).

Jacques Fiassot dit *Saint-Jacques*, fils de Claude-Antoine Fiassot et de la nommée Anne, natif de St-Etienne, âgé de 33 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces 6 lignes, cheveux et yeux bruns, visage plein (Régiment de Lyonnais ; désertion : janv.-mars 1764).

Louis Forez, fils de Claude Forez et de Benoîte Roche, natif de Virieux-en-Forès, juridiction de St-Etienne, âgé de 22 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces, cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, un seing à la joue droite, visage ovale marqué de petite vérole (Régiment de Périgord ; désertion : avril-juin 1767).

Antoine Fouquet dit *Saint-Antoine*, natif de Vougirolle en Forès (?), juridiction de Thiers, âgé de 24 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils noirs, front petit, yeux bruns, visage long et taché de rousseurs (Régiment de recrue de Moulins ; désertion : janv.-mars 1764).

Pierre Gonaal dit *la Jeunesse*, fils de Pierre Gonaal et de Claudine Gonnot, natif de Reneson en Forès, juridiction de Roanne, âgé de 27 ans, de la taille de 5 pieds 4 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux noirs, visage plein (Régiment d'Artois [cavalerie] ; désertion : juil.-août 1765).

Gilbert Grandebarge dit *la France*, fils d'Antoine Grandebarge et de Philippine Poyal, natif de Recoussal en Forès (?), âgé de 21 ans, de la taille de 5 pieds 4 pouces 3 lignes, cheveux châains, yeux bleus (Régiment d'Artois ; désertion : avril-juin 1767).

Jean Jaquet dit *Duchesne*, fils de Jacques Jaquet et de Benoîte Nochet, natif de St-Jean-sous-le-Meu, juridiction de Montbrison, âgé de 29 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces 4 lignes, cheveux et sourcils bruns, yeux châain brun, visage marqué de petite vérole (Régiment de Condé ; désertion : janv.-mars 1759).

Jean Petre dit *Cœur-de-roi*, fils de feu Jean Petre et de Marie Durand, natif de Charmoiselle en Forès, juridiction de Montbrison, âgé de 19 ans, de la taille de 5 pieds 1 pouce 2 lignes, cheveux et sourcils châains, yeux bleus, visage long (Régiment de Béarn ; désertion : avril-juin 1767).

Antoine Pialoux dit *Pialoux*, fils de Jean Pialoux et de Benoîte Dumas, natif de Chazelles en Forès, juridiction de Montbrison, âgé de 23 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces 6 lignes, cheveux et sourcils châain clair, yeux gris et petits, nez court et écrasé, visage rond, coloré et marqué de la petite vérole (Régiment des Gardes-Françaises ; désertion : avril-juin 1765).

Etienne Renault dit *Renault*, fils de feu Laurent Renault et de Marguerite Fernel, natif du bourg de Fermini, âgé de 28 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils châains, cicatrice au front du côté droit, nez gros, menton rond, visage de même et plein (Régiment de Condé ; désertion : janv.-mars 1764).

Matthieu Rochiais dit *l'Eté*, fils de François Rochiais et de Claudine Paillon, natif de St-just-en-Chevalet, âgé de 23 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux roux et enfoncés (Régiment de recrue de Riom ; désertion : janv.-mars 1764).

Louis Rodé dit *Rodé*, natif de St-Etienne, fils de Claude Rodé et de Catherine Thomas, âgé de 33 ans, de la taille de 5 pieds 4 pouces 9 lignes, cheveux et sourcils châain clair, yeux roux,

bouche petite, menton pointu, tache bleuâtre sur la joue droite, visage ovale et coloré (Appointé au Régiment d'Auvergne ; désertion : juil.-août 1765).

Jean-Claude Rolin dit *Sans-souci*, fils de feu Jean-B. Rolin, bourgeois, et de Marie Mercier, natif de Montaigu-en-Forès, âgé de 18 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils châtain clair, yeux gris, nez long et un grain de petite vérole dessus (Régiment d'Artois ; désertion : juil.-août 1765).

Benoît Simon, fils de feu André Simon et de Mathias Masacré, natif de la Roue en Forès, juridiction de Montbrison, âgé de 18 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces 6 lignes, cheveux et sourcils blonds, yeux gris (Régiment de recrue de Paris ; désertion : avril-juin 1765).

Antoine Tellier, fils de Damien Tellier et de feu Marie Gaillard, natif de Ysson-en-Forès, âgé de 26 ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces 6 lignes, cheveux et sourcils châtain clair, yeux gris (Régiment de recrue de Paris ; désertion : avril-juin 1765).

Fleury Tronchon dit *Prêt-à-boire*, natif de Saint-Prix en Forès, juridiction de Saint-Etienne, âgé de 20 ans, de la taille de 5 pieds 3 pouces 6 lignes, cheveux et sourcils bruns, yeux roux, trois seings sur la joue droite, le visage marqué de quelques grains de petite vérole (Régiment d'Auvergne ; désertion : janv.-mars 1759).

Jean Vernet dit *la Douceur*, fils de Claude Vernet, vigneron, et de Marie Guissonnière, natif de St-Germain-Laval, âgé de 20 ans, de la taille de 5 pieds 2 lignes, cheveux et sourcils châtain brun, yeux gris, visage fort marqué de petite vérole, une fossette au menton (Régiment de Périgord ; désertion : janv.-mars 1759).

Jean Vialet dit *Vialet*, fils de Jean Vialet et de Claudine Mazard, natif de Joue en Forès, juridiction de Roanne, âgé de 26 ans, de la taille de 5 pieds 5 pouces 9 lignes, cheveux et sourcils châtain, yeux gris, nez long et écrasé (Régiment de Beauce ; désertion : avril-juin 1765).

Antoine Waimor dit *Saint-Eloy*, natif de Sale en Forès, juridiction de Montbrison, âgé de 26 ans, de la taille de 5 pieds 4 pouces, cheveux et sourcils châtain brun, yeux gris, visage basané (maréchal-ferrant au Régiment de dragons de Marboeuf ; désertion : janv.-mars 1759).

[Communication à la DIANA ; Bulletin, tome LII, n° 3, année 1991]